

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Itinera : Beiheft zur Schweizerischen Zeitschrift für Geschichte = supplément de la Revue suisse d'histoire = supplemento della Rivista storica svizzera |
| Herausgeber: | Schweizerische Gesellschaft für Geschichte |
| Band: | 36 (2014) |
| Artikel: | Enfermées à l'écart du monde : témoignages de pensionnaires de l'Institut de la Sainte-Famille de Sion (1937-1957) |
| Autor: | Boulé, Christophe |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-1077895 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Enfermées à l'écart du monde. Témoignages de pensionnaires de l'Institut de la Sainte-Famille de Sion (1937–1957)

Christophe Boulé

Que signifiait donc au quotidien la vie en orphelinat? Quelle était l'expérience des pensionnaires? Comment se souviennent-elles, des années plus tard, de cette expérience fondatrice? Quels éléments marquants retiennent-elles? Ces questions nous ont guidés lors des entretiens menés en février 2010 avec d'anciennes pensionnaires de l'Orphelinat des Filles de Sion (Institut de la Sainte-Famille). Nous proposons dans ce texte un compte rendu de ces témoignages, après une brève mise en perspective de l'histoire des orphelinats valaisans.

Aux origines des orphelinats valaisans pour filles

L'origine des orphelinats valaisans remonte au milieu du XIX^e siècle, où l'on assiste à la création de quatre institutions sur une période concentrée: l'Orphelinat pour garçons Saint-Joseph à Sion (1857), l'Orphelinat pour filles Sainte-Marie dans la même ville (1859), une institution pour filles du même nom à Saint-Maurice (Vérollez) en 1862; enfin, dix ans plus tard, un asile pour garçons voit le jour dans une partie du Château de Saint-Maurice.

Cette émergence d'institutions d'accueil pour orphelins n'est pas le résultat de l'initiative gouvernementale, malgré les besoins importants du canton, tant le problème du paupérisme est récurrent, fragilisant la situation de nombreuses familles, gonflant le flot des vagabonds et mendiants. Les lois sur l'assistance tentent de juguler le phénomène, en obligeant chaque commune à constituer un Comité de bienfaisance (décret de 1850), destiné à recenser, assister et surveiller les pauvres. Elles élargissent également l'obligation d'assistance familiale (jusqu'au huitième degré de parenté dans la loi de 1898).¹ Une enquête sur les statistiques de la pauvreté menée en 1870 atteste d'un faible nombre d'enfants assistés en Valais comparativement à d'autres cantons; cette particularité provient «du fait que les enfants pauvres sont généralement remis à leurs plus proches parents pour être entretenus

¹ Daniel Salamin, *Pauvreté et assistance en Valais au 19^e siècle. Le cas de la commune de Bagnes*, mémoire de licence en histoire, Université de Genève, octobre 1976. Rebecca Crettaz, *Discours et pratiques sur l'assistance publique en Valais. Une analyse sur la base des dossiers de l'assistance publique des communes de Sion et Bramois entre 1900 et 1930*, mémoire de master en histoire contemporaine, Université de Fribourg, avril 2012.

et élevés.»² Le canton ne s'engage pas dans la création d'institutions d'accueil de l'enfance: le rapport de gestion du Conseil d'Etat de 1867 mentionne que «les orphelinats continuent à prospérer sous l'influence de la charité libre qui leur a donné le jour».³

Une reconquête catholique par les femmes?

Qui sont les acteurs privés de cette «charité libre» à l'origine de la fondation des orphelinats? Quelle est leur motivation, tout particulièrement dans la création d'orphelinats pour filles? Un document intéressant, relatif à la création de l'Orphelinat pour filles de Saint-Maurice, fournit des pistes de réponse. Il s'agit d'un «Appel en faveur de l'orphelinat cantonal des filles»,⁴ lancé en 1859 par un comité composé de membres (hommes) de deux sociétés, celle de St-Vincent-de-Paul, une confrérie traditionnelle, et celle de Pie IX, plus connue sous le nom de Pius Verein,⁵ qui relève d'une création récente. Fondée au niveau suisse en 1857, le Pius Verein s'inscrit dans une stratégie de défense du catholicisme par le monde associatif et l'action philanthropique; son rôle est au premier plan dans la création de l'orphelinat de Saint-Maurice puisque son directeur n'est autre que le président de la section locale du Pius Verein. Ce contexte de reconquête catholique éclaire l'accent mis par les fondateurs sur la nécessité de l'éducation des filles. L'aspect déterminant est celui du rôle éducatif de la mère dans la transmission des valeurs religieuses et sociales aux enfants, aux filles en particulier.

Quelle influence malfaisante ne doit pas exercer sur son entourage, la jeune fille, et, plus tard, la mère sans éducation chrétienne, et sans aucune des habitudes qui font l'honnête femme, la femme de ménage et la bonne mère de famille! [...] quelle éducation peut donner une mère, elle-même sans éducation? [...] Il y a longtemps qu'on l'a dit; pour régénérer la société, il faut préalablement régénérer la femme.⁶

Pour la création de l'Orphelinat des filles de Sion, nous n'avons pas trace d'un appel similaire. Mais l'association religieuse féminine qui en est à l'origine, l'Association des Dames de la Charité et de la Miséricorde (1853), s'inscrit dans ce nouvel associationnisme catholique du milieu du XIX^e siècle, qui entend promou-

2 Gunter Niederer, *Statistique du paupérisme en Suisse pendant l'année 1870. Législation en matière de secours publics et statistiques de l'assistance officielle et de l'assistance libre*, Zurich 1878, p. 266.

3 *Rapport de gestion du Conseil d'Etat pour 1867*, p. 53.

4 Société de St-Vincent-de-Paul, Société de Pie IX, *Appel en faveur de l'orphelinat cantonal des filles à Saint-Maurice*, Saint-Maurice 1859, p. 1.

5 Cette association fut fondée en Suisse en 1857, dans le but de préserver la foi, de développer les œuvres caritatives et de promouvoir la culture catholique. En 1899, elle devint l'Association Catholique Suisse, puis en 1903, l'Association Populaire Catholique Suisse.

6 *Appel en faveur de l'orphelinat cantonal des filles*, op. cit., p. 1.

voir les valeurs religieuses par le biais de la philanthropie. L'instruction élémentaire des enfants pauvres et la diffusion de livres religieux et moraux figurent parmi les statuts de l'association. L'ouverture, modeste mais rapide, d'un lieu d'accueil pour jeunes filles pauvres en bas âge s'inscrit dans un contexte d'attention grandissante envers des populations, certes à assister, mais aussi à éduquer dans la religion et les valeurs morales qui l'accompagnent. Cette association, placée sous l'égide d'un certain abbé Combalot, «illustre prédicateur»,⁷ laisse peu de doute quant aux intentions implicites de «reconquête chrétienne des femmes»⁸ dont cet ecclésiastique fut un des grands promoteurs entre 1830 et 1870 en France.

Le développement des associations catholiques au XIX^e siècle constitue le pendant des sociétés caritatives philanthropiques des cantons protestants, à l'exemple du mouvement du Réveil dans le canton de Vaud qui, comme le relève Marc Kiener, «est une forme de charité élaborée, et qu'elle n'est pas désintéressée dans ses intentions.»⁹ Toutefois, dans le contexte catholique, cette charité visant l'éducation ou la rééducation se focalise davantage sur les femmes, futures épouses et mères, censées transmettre et garantir le respect des valeurs religieuses et morales à la famille et à la société. Ainsi, il va de soi que le fonctionnement de ces établissements soit confié à des congrégations religieuses, à l'instar des Sœurs de Saint-Maurice, dans la ville du même nom, et des Sœurs de Saint-Ursule, à Sion.

Les documents de la première moitié du XX^e siècle s'inscrivent toujours dans cette volonté de d'éducation religieuse des filles pauvres. Toutefois, ils mettent l'accent de manière nouvelle sur la nécessité de procurer à celles-ci une formation, afin qu'elles puissent «gagner honorablement leur vie» dans des occupations en conformité avec leur origine sociale, à savoir essentiellement les emplois de domestiques et d'employées de maison. L'Orphelinat des filles de Sion se dote ainsi en 1933 d'une Ecole ménagère. Voici comment un document des années vingt présente les buts de cette innovation:

[...] de leur donner une bonne éducation pratique [...]. On les instruit dans toutes les connaissances indispensables à une bonne ménagère. [...] Un soin spécial est voué à l'école d'ouvrage manuel (couture et tricotage) [...]. Toutes les élèves suivent encore, la dernière année avant leur sortie, un cours pratique de ménage, comprenant la cuisine, la coupe et le repassage [...]. Les élèves émancipées de l'école primaire, jugées aptes, peuvent [...] apprendre aussi à l'établissement, l'état de lingère ou de tailleuse.¹⁰

7 *Courrier du Valais*, n° 24, 7^e année, 24 mars 1853, p. 1.

8 Françoise Mayeur, *L'éducation des filles en France au XIX^e siècle*, Paris 1992, p. 72. Théodore Combalot (1797–1873), prêtre diocésain français, missionnaire apostolique. Il est décrit comme une personnalité charismatique, polémiste pour la défense de ses idées; il aura une forte influence sur l'épiscopat de son époque.

9 Marc Kiener, *Philanthropie et relèvement de l'âme au XIX^e siècle. L'asile pour jeunes filles abandonnées de Vevey*, mémoire de licence, Université de Lausanne, février 2005, p. 29.

10 *Prospectus de l'orphelinat des filles à Sion*, ca. 1920 (3 p.), p. 1.

Cette vision étroite de l'éducation des filles, entre bonne catholique et bonne ménagère, a-t-elle persisté au-delà de l'entre-deux-guerres? C'est l'une des questions à laquelle les témoignages que nous avons recueillis apporteront une réponse. Mais bien plus encore, ces témoignages sont précieux pour savoir comment ces intentions moralisatrices s'appliquaient dans le quotidien de l'institution et comment ce même quotidien était vécu par les pensionnaires.

La parole aux anciennes pensionnaires de l'Orphelinat de Sion (1937–1957)

En février 2010, nous avons pu recueillir le témoignage de six personnes, dont cinq placées comme «orphelines» et une comme pensionnaire interne de l'Ecole ménagère, entre 1937 et 1957.¹¹ Globalement, et avec le recul, elles portent un regard plutôt positif sur ces années, même si tout ne fut pas rose et facile, loin de là. «C'était l'époque», nous dit l'une d'elles, les conditions étaient aussi dures à l'extérieur, voire même plus dures pour certaines familles. Pour quatre d'entre elles d'ailleurs les souvenirs sont largement positifs: «On a passé de bonnes années», déclare Yvonne et «J'ai pas été malheureuse», confirme Rose-Marie. Si elles n'ont pas souffert de la faim, même pendant la guerre, on ne peut pas en dire autant des relations sociales et affectives qui furent limitées, voire inexistantes, que ce soit avec la famille, avec la société extérieure et avec les Sœurs elles-mêmes.

Raisons et circonstances du placement

A la question de savoir pourquoi elles ont été placées à l'orphelinat, chez la plupart, les yeux se mouillent et la voix se casse... ou alors les choses sont évoquées d'une manière assez neutre, sans émotion apparente. Peu de nos témoins sont à même d'énoncer avec précision les raisons de leur placement: personne ne leur a expliqué, à ce moment-là. Cela reste d'ailleurs toujours auréolé d'un certain mystère, fait de non-dits, de suppositions, de pudeur et de douleurs. «Il ne faut pas retourner le passé», «il faut savoir tourner la page», insiste Anita, comme si cette blessure, même ancienne, était toujours prête à se rouvrir.

Des cinq personnes placées comme «orphelines», trois évoquent le décès d'un parent (la mère), deux révèlent leur naissance illégitime. Le placement lui-même se faisait très rapidement et sans préparation ou information particulières: les enfants étaient mises devant le fait accompli, du jour au lendemain.

11 Ce recueil de témoignages a été réalisé avec le concours de 5 étudiant·e·s de la HES-SO Valais, filière Travail social, en février 2011. Les prénoms sont authentiques (les témoins ayant autorisé la diffusion de leurs propos); nous ajoutons, entre parenthèses, leur période de placement: Anita (1943–1950), Denise (1943–1955), Yvonne (1937–1943), Rose-Marie (1943–1957), Marie-Rose (1943–1953) et Raymonde (1951–1954).

J'étais avec ma sœur, chez mon oncle et ma tante jusqu'à 13 ans. Puis nous avons été placées à l'orphelinat (Sion). [...] C'est l'institutrice qui a fait les démarches. J'ai marché de Verbier à Sembrancher pour prendre le train, mais je me rappelle pas qui m'a amenée. La commune a payé pour nous. (Yvonne)

Maman était toute seule, elle devait travailler, elle pouvait pas me prendre avec elle, puis voilà! [...] Alors M. le Curé a décidé qu'il fallait me mettre à Sion, alors on a été à Sion [...] Quand je suis arrivée, des filles faisaient une ronde dans la cour, je me suis mise avec elle. Maman est repartie sans dire au revoir. (Rose-Marie)

Nous étions sept enfants. J'avais des parents très gentils mais pas riches. Papa était ouvrier et maman ménagère. Papa avait tendance à boire un peu trop [...]. Nous n'avons pas été prévenus du tout; c'est l'infirmière, le curé et ma grand-mère qui ont décidé qu'il fallait nous placer, mes 2 sœurs et moi à l'orphelinat des filles et mes 4 frères, à l'orphelinat des garçons. (Marie-Rose)

Les extraits ci-dessus indiquent à quel point le placement se déroule de manière abrupte, sans considération du ressenti des enfants, qui se trouvaient ainsi coupées radicalement de leur famille et ceci en général jusqu'à leur majorité (20 ans). Aucune interviewée ne fait mention de manifestations affectives ou d'expression des sentiments dans ces moments de séparation. Ces témoignages nous renseignent également sur les acteurs du placement tels que le curé, l'enseignant (figures emblématiques communales, le curé est, de plus, systématiquement membre du Comité de Bienfaisance), l'infirmière (ce rôle d'infirmière visiteuse se développe depuis les années 1920), voire occasionnellement un parent. On voit bien ici apparaître ces acteurs comme instance de surveillance et de signalement, se coordonnant, sans doute, avec les chambres pupillaires et les autorités communales.

Temps, silence, prière et discipline

«L'oisiveté est mère de tous les vices»; «Ora et Labora» (prière et travail)¹²

Les journées étaient «remplies», «découpées», rythmées par les activités, du lever au coucher. Seuls les dimanches et les vacances d'été amenaient un peu de rupture. Mais les dimanches se ressemblaient et les semaines de vacances ne différaient pas beaucoup l'une de l'autre. A «6 h ou 6 h 30, la Sœur nous réveillait par un – Loué soit Jésus-Christ – et nous devions tomber à genoux pour faire notre prière», raconte Denise. Le silence devait régner lors de la toilette, l'habillement, la messe du matin, le petit-déjeuner, jusqu'à la récréation de 10 h 00; ensuite, il était à nouveau de mise en classe durant toute la journée et dès la fin du souper, jusqu'au coucheur aux alentours de 20 h 00. Rose-Marie se rappelle de cette lourde contrainte du si-

12 Ces sentences, en préambule de chacun des sous-chapitres en question, résument bien, pour certaines pensionnaires, les principes éducatifs et moraux dispensés par les Sœurs.

lence: «Nous n'avions pas le droit de parler, surtout pendant les repas.» Dans ces moments-là, rompre le silence, même par un petit «oui», pouvait entraîner de sévères punitions. Denise, par exemple, fut punie régulièrement et l'une des sanctions imposées par la religieuse consistait à devoir se taire pendant trois jours complets: «Ça c'était terrible pour des enfants», avoue-t-elle. Mais plus généralement, nos pensionnaires ne se rappellent pas particulièrement d'avoir eu à subir des punitions de manière répétée et aucune ne mentionne avoir été battue. «Oui, je me rappelle que, punies, on devait se lever de bonne heure pour aller laver les vitres», indique Raymonde.

Les règles de discipline ne figuraient dans aucun règlement, oral ou écrit: «C'est les Sœurs qui nous disaient ce que l'on devait faire et on suivait les plus grandes», résume Yvonne. La journée était si rythmée et répétitive que les règles étaient intégrées rapidement; elles ne souffraient d'ailleurs aucune discussion: «La cloche sonnait, on savait qu'on devait aller au réfectoire ou à l'école. A part les récréations, il n'y avait aucun moment de libre», précise Rose-Marie.

La religion occupait une place importante. En semaine, prière et messe du matin, puis prière du soir; en mai, le mois de Marie, s'ajoutait le rosaire, tous les soirs. Le dimanche, petite messe et grande messe, les vêpres en fin de journée et la bénédiction. Dans un tel contexte, des vocations sont nées chez certaines, sans que, toutefois, les Sœurs pratiquent un prosélytisme particulier. L'orphelinat était, en quelque sorte, un prolongement du couvent et les rites religieux en faisaient naturellement partie.

Communauté, individualité et relations entre paires

«Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas que l'on te fasse»

La vie était essentiellement communautaire. Il n'y avait d'ailleurs aucun espace personnel, ni même la possibilité de s'isoler réellement. Tout se faisait en groupe et sous le regard et le contrôle d'une ou plusieurs Sœurs. «Nous n'avions pas d'intimité», déplore Marie-Rose. Les filles, une fois placées, ne possédaient plus rien en propre, ni vêtements, ni jouets. Si elles arrivaient avec un trousseau, ce dernier, une fois trop petit, était redistribué année après année à d'autres enfants, et chacune recevait les habits de plus grandes. Les Sœurs étaient habiles pour confectionner certains vêtements et progressivement les pensionnaires apprenaient des travaux de réparation et même de confection.

Chacune avait une petite armoire pour ranger le linge de la semaine; pas de table de nuit, ni d'autre endroit où entreposer un quelconque objet personnel, pas même sous l'oreiller de son lit. «Si vous aviez des jouets en arrivant, on les mettaient dans une armoire. Vous aviez une poupée, elle n'était plus à vous!», se sou-

vient Denise. De temps en temps, les Sœurs les sortaient et les filles pouvaient jouer, puis les jouets retournaient dans leur armoire. Finalement, par la force des choses, les activités et les jeux étaient collectifs (ballon, rondes, marelle, billes, etc.), à part peut-être un peu de lecture, mais les livres n'étaient pas nombreux et souvent peu adaptés aux âges. Dans ce contexte communautaire surveillé et fermé, le danger ne peut venir que de l'extérieur (on verra plus loin que cet «extérieur» est largement tenu à distance) et par conséquent, le courrier est lu et certains passages soulignés en rouge, comme cette demande de chocolat que Raymonde un jour, adresse à ses parents.

L'orphelinat était organisé en deux groupes d'âge: les petites (5–12 ans) et les grandes (13–18 ans) et la vie de ces groupes se déroulait en parallèle. Toutes les pensionnaires décrivent positivement le climat relationnel au sein des groupes: «On s'entendait bien ensemble, on était solidaires», déclare Anita. «Si, si, c'était vraiment une bonne ambiance. [...] Je n'ai que des bons souvenirs», ajoute Raymonde.

Malgré une vie de groupe quasi permanente, les relations apparaissent saines, peu conflictuelles et teintées de complicité et de solidarité. Il est vrai que tout contribue à une forme d'égalitarisme avec une absence de priviléges qui aurait pu générer des tensions liées à des enjeux matériels ou affectifs. Plusieurs perçoivent leur groupe de paires comme leur famille, leur seule ou vraie famille, tant les liens avec leur parenté sont distants, voire inexistant: «C'était notre famille, les copines avec qui on vivait», explique Rose-Marie. L'éducation dispensée par les Sœurs insistait sur le respect mutuel et pouvait se résumer à cette sentence: «Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas que l'on te fasse.»

Les relations avec les Sœurs

«Il faut y mettre du sien sinon on a rien»

Sur ce point, les avis sont plus partagés. Les unes soulignent le manque d'affection de la part des religieuses, l'absence de chaleur et d'attention «maternelle», ce qui n'incitait pas les pensionnaires à rechercher leur amitié. «Elles étaient assez distantes, pas spécialement sympathiques [...]. C'était propre mais pas chaleureux», mentionne Anita. Le sentiment prédominant, illustré par Denise, était d'être «menées en petit troupeau» et donc de n'avoir que peu de contact individuel et particulier. Une pointe de ressentiment pouvait se développer avec l'impression que les filles qui avaient le plus de facilité en classe étaient les plus appréciées par les Sœurs.

D'autres ex-pensionnaires, plus minoritaires, se sont senties bien entourées par les religieuses: «J'ai un bon souvenir de la maison et des Sœurs; j'ai trouvé que c'était familial, comme je n'ai pas eu de famille», déclare Marie-Rose. On peut

faire l'hypothèse qu'un passé familial presque inexistant ou connoté négativement influence positivement la perception du climat affectif de l'orphelinat.

L'attitude distante des religieuses était légitimée par une règle pédagogique visant à ne pas créer d'inégalités entre les filles; il ne fallait donc pas manifester d'affection individuelle car, trop peu nombreuses, les Sœurs n'auraient pas pu la prodiguer de manière équilibrée à l'ensemble des pensionnaires; cette distance relationnelle était donc, en partie du moins, le résultat d'une stratégie consciente. Mais celle-ci n'était pas forcément bien vécue, comme l'évoque Marie-Rose, rapportant les propos d'une religieuse, rencontrée plusieurs années plus tard, qui lui aurait avoué: «Tu sais, le soir j'avais tellement mal au cœur car on ne pouvait pas vous embrasser ... Le faire à une et pas aux autres!»

La gestion de la maladie est également significative. «Nous étions poussées jusque dans nos derniers retranchements», commente Denise. Il fallait prendre sur soi, surmonter le plus possible la douleur, ne pas se plaindre. Les filles étaient soignées par les religieuses et le médecin n'était appelé qu'en dernier recours, par principe et sans doute aussi par économie. Il n'y avait pas de manifestations affectives ou de compassion particulière à l'égard des malades. Parfois, c'était une punition qui faisait office de soin: «Si on toussait, la Sœur nous envoyait au galetas ou devant la porte, en chemise de nuit», ajoute la même pensionnaire. Même si, dans leurs témoignages, il n'a jamais été question qu'elles aient été battues ou que des punitions aient été utilisées systématiquement, certaines de ces dernières avaient tout de même bien un caractère maltraitant.

Cette froideur des relations avec les religieuses peut être considérée comme d'autant plus dommageable que celles-ci représentaient l'essentiel des relations des pensionnaires. «Avec les gens du dehors on n'avait pas de contact», explique Marie-Rose. Les pensionnaires n'avaient aucun échange avec les personnes croisées à l'occasion des promenades, des messes à la cathédrale, des travaux des champs et des vacances à la montagne: la séparation et la distance restaient de mise. Les regards étaient condescendants, la vue des «orphelines» inspirait de la pitié, peut-être aussi de la crainte et de la méchanceté: «On avait des sabots, alors on se moquait de nous parfois», se rappelle Rose-Marie; et Denise d'ajouter: «Quand on traversait la ville derrière notre petit char, on nous regardait ... j'avais la honte.» Au travers de ces évocations, on retrouve bien ce mécanisme de stigmatisation que subissaient les «Orphelines» lors de leurs rares sorties.

Les sorties en ville étaient réduites aux nécessités médicales, et comme l'établissement vivait en quasi-autarcie, «on allait jamais faire des courses [...]. Tout se passait à l'orphelinat. On n'avait pas de contact non plus avec le personnel agricole ou de maison» (Denise). La seule personne externe à qui s'adressaient les pensionnaires, c'était le chanoine venant une fois par semaine pour la confession et, dans

une moindre mesure, le curé qui célébrait la messe chaque matin. Cette distance à l'égard du monde extérieur renforçait le sentiment d'enfermement: «On était enfermées puisqu'il y avait ce mur autour», constate Anita, qui conclut, dépitée: «Les seules sorties, ce fut pour les enterrements de mon père, du grand-père et de la grand-mère.»

Il n'y avait aucune relation avec l'orphelinat des garçons tout proche puisque bien sûr la séparation des sexes était la règle: «On les voyait quand il y avait le Lavement des pieds, le Jeudi Saint, à la Cathédrale. On n'en parlait même pas», précise Raymonde. Même celles qui avaient des frères placés à l'orphelinat des garçons ignoraient parfois jusqu'à leur présence, et aucune rencontre ou échange n'étaient organisées pendant toutes leurs années de placement. Force est de constater que les dimensions de fratrie et de lien familial n'étaient pas jugées importantes, ou du moins pas suffisamment pour dépasser le principe de la séparation des sexes, voulu par l'Eglise et la société. Cette pratique a contribué à la désintégration de la famille d'origine et à l'absence de repères et de ressources au moment de la sortie de l'orphelinat vers 18 ou 19 ans.¹³

Les relations avec la famille, la parenté et les tuteurs

«Aide-toi, le ciel t'aidera»

Les visites étaient autorisées (elles ne devaient toutefois pas être trop fréquentes) le dimanche entre 13 h 00 et 16 h 00, «mais nous n'étions jamais là», déplore Denise, car l'heure des visites tombait au moment de la promenade. A tel point que le même témoin se demande «s'il n'existe pas une volonté de nous couper du monde!». Et de citer les propos d'une «petite» allant dans ce sens: «Dire que ma maman, qu'elle est venue et j'ai pas pu la voir! Que c'est triste dans cette maison!» Les témoignages attestent de rencontres inexistantes ou très rares (à peine une ou deux par an) avec les parents, soit que ces derniers ne viennent pas pour des raisons financières, soit que leur fille n'est pas présente au moment de leur visite. «Mes parents venaient deux fois par année. On avait pas beaucoup de contact [...]. Il n'y avait pas d'autres gens qui venaient nous trouver», précise Marie-Rose.

Dans la perception des enfants, cette absence entretient l'impression d'abandon de la part des parents et de la famille en général. «Ce qui manquait, c'est quand même l'affection des parents», confie Raymonde. A propos de la famille élargie, Denise ajoute: «Je n'avais aucun contact. J'ai appris à l'âge adulte que j'avais des oncles et tantes. Mon frère a été élevé par une première cousine, mais je ne l'ai

13 Au fil des années, l'âge de fin de placement est passé de 20 ou 21 ans à 18 ans. Dans les années 1950, l'âge de sortie est à 18 ou 19 ans.

jamais vu pendant mon séjour à l'orphelinat.» On peut se demander, à juste titre, quelle est la part de responsabilité du système et des règles de l'orphelinat dans cet état de fait: la mise à distance, voire la coupure avec le milieu familial, atteste d'une perception sans doute négative des parents considérés comme préjudiciables à leur enfant.

Quelques signes de la vie extérieure arrivaient par les paquets envoyés par leur «marraine», mais cette dernière ne leur rend pas visite non plus. Plus encore, comme le précise Marie-Rose, ces colis ne leur sont pas remis en propre: «On avait des paquets, mais les paquets c'était pour tout le monde.». Aucune ex-pensionnaire ne mentionne son tuteur, à l'exception d'Anita, mais pour renforcer son absence: «Le tuteur ne venait jamais nous rendre visite.» La question du contrôle du placement se pose avec insistance: qui se souciait de la vie de ces filles? A peu près personne, et les religieuses semblent bien avoir eu «carte blanche» dans leur tâche éducative. Du rôle des autorités religieuses (l'orphelinat est une œuvre diocésaine), et des autorités politiques, il n'en n'est fait aucune mention.

Force est de constater que ces enfants étaient enlevées à leur famille et à la société, «déracinées» pour être «replantées» dans le terreau et sous la serre de l'orphelinat, coupées du monde, entièrement livrées à un système institutionnel fermé et pas ou peu contrôlé. Ainsi, l'orphelinat, réplique en partie du couvent, «n'est pas l'école de la vie et du monde. C'est [...] une forme scolaire en quelque sorte totaleitaire, qui enveloppe toute la vie de l'enfant, ses jours comme ses nuits, ses loisirs comme sa vie intérieure et ses études.»¹⁴

Insertion sociale et professionnelle à l'issue du placement «Si on veut on peut»

Comme pour l'arrivée à l'orphelinat, le départ ne faisait l'objet d'aucune information anticipée ni de préparation. Anita rapporte le désarroi ressenti à ce moment: «Un matin, on est venu nous dire, à ma sœur et à moi, de faire nos bagages car on partait. Je ne sais toujours pas pourquoi! Nous sommes rentrées chez notre oncle, notre tuteur. On ne savait rien. On ne savait pas ce qui nous attendait. On n'a même pas eu le droit de dire au-revoir aux copines! Aucun projet, c'était le vide!» La fin du placement (18 ans) et l'entrée «dans un monde que l'on ne connaissait pas», selon les mots de Denise, était déstabilisant et source d'inquiétude. «On avait pas où aller, ajoute-t-elle. C'était très dur, on aurait pu vite faire des bêtises.» Les pensionnaires libérées n'ont pas ou peu la possibilité de se raccrocher à la famille avec laquelle les liens se sont cassés ou distendus.

14 Mayeur 1992, *op. cit.*, p. 33.

Le principe voulait que les Sœurs placent les jeunes filles dans des familles car leur éducation et leur formation les y destinaient: «Nous étions élevées pour aller faire des ménages chez les gens, indique Marie-Rose. J'aurais aimé être cuisinière, mais à 18 ans j'ai été placée dans une famille, puis d'autres.» Leurs projets, leurs aspirations, leurs craintes n'étaient absolument pas pris en compte, elles étaient «déposées comme des paquets», selon l'expression évocatrice de Denise. Les années d'orphelinat ne les préparaient pas du tout à la vie qu'elles allaient trouver à l'extérieur. Le placement fut une sorte de (longue) parenthèse hors de la vraie vie, instaurant une frontière peu perméable entre extérieur et intérieur, ce qui explique l'appréhension face à un monde extérieur inconnu, ainsi que l'exprime Rose-Marie: «J'étais restée 14 ans à me faire commander, à me faire diriger, c'était un peu difficile de savoir ce qui nous attendait.» Raymonde résume de manière péremptoire leur impréparation à la vie réelle: «On a bien étudié, bien appris à l'école ménagère, mais pour ce qui est de la vie, on a rien appris, c'était pas possible.»

Conclusion

Avec le recul, nos témoins dressent un bilan nuancé de leurs années passées à l'«Orphelinat»: elles ont appris des principes, des valeurs et des règles de vie qu'elles revendentiquent. Si elles furent inquiètes à leur sortie, elles firent preuve de détermination et de motivation, avec leurs moyens et l'aide rencontrée ici ou là, pour avancer et trouver une place dans la société. Certaines ont poursuivi des études (commerciales en particulier) ou se sont formées «sur le tas», à la coiffure notamment, et ont mené une carrière professionnelle tout à fait normale. D'autres ont plutôt suivi la voie qui leur était tracée, à savoir comme personnel de maison, femme de ménage, «boniche» comme l'évoque une d'elles; elles ont travaillé également comme employées dans la restauration. Quoi qu'il en soit, toutes ont exercé une ou des activités salariées, durant la majorité de leur vie active.

Toutes se sont mariées, ont fondé une famille et quelques-unes sont bien conscientes que cette éducation reçue des Sœurs, elles l'ont en partie reproduite sur leurs propres enfants, attachant une grande importance à la discipline, la politesse, l'exactitude et le respect, se montrant exigeantes et sévères, à l'image du modèle inculqué. Une impression forte demeure, liées aux circonstances du placement, à l'absence de réponses aux «pourquoi» et à l'abandon réel ou ressenti, perçus comme traumatisants et qui, pour la plupart, n'ont pas trouvé de réel apaisement.

